

COMMISSION FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE
Séance du mardi 4 décembre 2018

DELIBERATION
n° CFVU 2018 - 52

portant avis sur l'attribution de subventions à des associations étudiantes dans le cadre de la commission de gestions des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Vu le code de l'éducation notamment en son article L.712-3 ;

Vu l'avis exprimé par la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes dans sa séance du jeudi 8 novembre 2018 ;

La commission formation et vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve le versement de subventions aux associations d'un montant total de de **23 708.13 €** selon la répartition suivante :

Association bénéficiaire	Objet de la subvention	Montant
Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse	OSET – Voyage vers le Sud	2 000,00 €
Le Décodé	Journal universitaire « Le Décodé »	16 878,13 €
Amphi Théâtre	Ateliers de théâtre contemporain	4 830 ,00 €
Europa Toulouse	Au Cœur de Bruxelles	0 €
BDE TSM Wolves	Cap'sule d'hiver	0 €
Association Union pour la Terre	Faire connaître l'Association Union pour la Terre	0 €

Article 2

Ces subventions seront imputées sur le Service Opérationnel **900012**

La Présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire,

Corinne MASCALA

